

Sociétés *en* changement

NUMÉRO 8 / JANVIER 2020



L'ÉCONOMIE SOCIALE, UN MOTEUR POUR LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ?

Florence Degavre

Socioéconomiste, CIRTES (Centre interdisciplinaire de recherche Travail, État et Société)

Andreia Lemaître

Socioéconomiste, CIRTES & DVLP (Centre d'études du développement)

Marthe Nyssens

Économiste, CIRTES & IRES (Institute of Economic and Social Research), LIDAM

Jacques Defourny

Économiste, CES (Centre d'économie sociale), HEC Liège

NL *Onze maatschappij maakt een veelzijdige crisis door. Het is dringend en noodzakelijk om na te denken over een veranderingstrategie. Daarom moeten er op verschillende niveaus meerdere hefboven worden geïdentificeerd waarmee we kunnen overstappen naar een duurzame werking van ons productiesysteem, van onze consumptiepraktijken en levenswijze. Dit houdt met name in dat de dynamiek van de economie moet worden verzoend met sociale en ecologische doelstellingen.*

EN *Our societies are going through a multifaceted crisis. It is urgent to reflect on a transformation project facing the challenges. History teaches us that there is no ideal development model. We therefore need to identify the multiple levers at different levels that will enable the transition to a sustainable state of our productive system, our consumption practices and our lifestyles. This implies, in particular, reconciling economic dynamics with social and ecological goals.*

Face à la crise multiforme que traversent nos sociétés, il est urgent de réfléchir à un projet de transformation à la hauteur des défis qui sont les nôtres. L'histoire nous enseigne qu'il n'existe pas de modèle de développement idéal : il nous faut donc identifier les leviers multiples et à différents niveaux qui permettront d'assurer la transition vers un état durable de notre système productif, de nos pratiques de consommation et de nos modes de vie. Cela suppose, notamment, de concilier les dynamiques économiques avec des finalités sociales et écologiques.

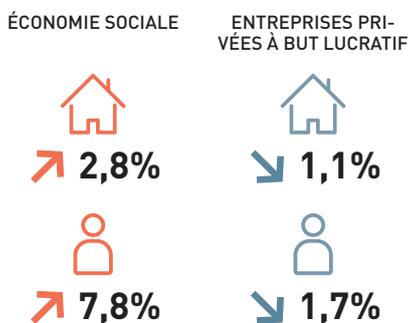
C'est ici que l'expérience de l'économie sociale, qui associe le plus souvent logiques marchandes et non marchandes, posées elles-mêmes en alternatives à une organisation économique mue par la seule logique du profit, s'avère particulièrement utile. Une proposition de typologie et un retour historique sur ces alternatives permet d'aborder une question essentielle : dans cet essor nouveau, l'économie sociale peut-elle devenir l'un des moteurs de la transition ? La réponse est positive si et seulement si on accepte de reconnaître la pluralité des dynamiques économiques au sein de nos sociétés, et donc de ne pas réduire l'économie au marché ni les organisations de production aux entreprises de type actionnarial. Cette reconnaissance semble indispensable pour affronter la transition écologique et sociale qui s'impose.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UN SECTEUR DYNAMIQUE ET VARIÉ

Représentant 12 % de l'emploi salarié et plus d'un million de bénévoles en Belgique (voir « Des chiffres : La part de l'économie sociale dans l'emploi en Belgique » en p.2), les initiatives d'économie sociale se distinguent nettement tant du secteur privé que du secteur public. Certes, ce « secteur » n'est pas séparé des deux autres par des frontières parfaitement étanches, et les partenariats entre eux sont nombreux.

Les dynamiques propres à l'économie sociale sont suffisamment originales pour ne pas être confondues avec d'autres.

DES CHIFFRES / La part de l'économie sociale dans l'emploi en Belgique



→ De 2011 à 2016, le nombre d'entreprises d'économie sociale a connu une croissance de 2,8 %, et le nombre d'emplois a augmenté de 7,8 %. Sur la même période, le nombre d'entreprises privées à but lucratif a baissé de 1,1 %, générant 1,7 % d'emplois en moins.



→ En Belgique, l'économie sociale représente, en 2017, 18 000 entreprises employeuses et 390 000 équivalents temps plein, soit 1 emploi sur 8, soit 12 % de l'emploi salarié.

Source : Observatoire de l'Économie sociale, <https://observatoire-es.be/observatoire-2/>

Néanmoins, les dynamiques propres à l'économie sociale sont suffisamment originales pour ne pas être confondues avec celles des deux autres. En pratique, les dénominations sont multiples et varient suivant les contextes : économie sociale, économie solidaire, entreprise sociale, entrepreneuriat social, secteur sans but lucratif, secteur associatif, etc. Autant de concepts et d'approches qui permettent d'appréhender une partie de plus en plus importante – et pourtant méconnue – de notre système socio-économique.

En Belgique, c'est le terme d'économie sociale qui prédomine, défini en 1990 par le Conseil Wallon de l'Économie Sociale et confirmé par un décret du Parlement Wallon en 2008. Cette définition désigne d'une part des *catégories d'organisation*, privées mais non capitalistes, qui, par leurs statuts et donc par des règles particulières, forment les principales composantes : les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les sociétés à finalité sociale¹. D'autre part, elle définit des *principes* : autonomie de gestion, finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

QUATRE MODÈLES-TYPES D'ENTREPRISES SOCIALES ET UN MOUVEMENT DE DÉMARCHANDISATION

Dans une récente recherche internationale qui a réuni plus de 230 chercheurs de 50 pays, le réseau scientifique EMES a étudié les évolutions récentes dans le champ de l'économie sociale. Il en ressort une *typologie* qui permet de mettre en avant quatre modèles-types, sans nier l'existence sur le terrain de nombreux modèles hybrides² (voir « Des mots : Les modèles d'entreprises sociales et la diversité de leurs missions sociales », en p.4).

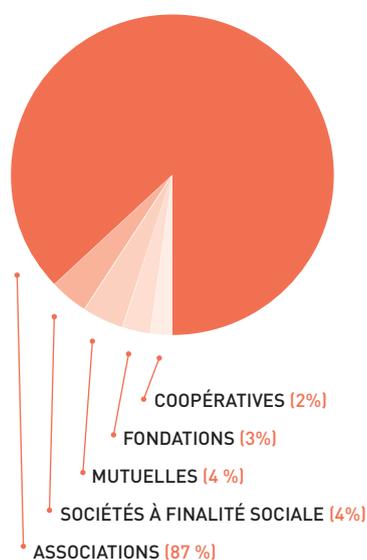
Le modèle « *associatif entrepreneurial* » renvoie à une évolution majeure dans le monde associatif. Un nombre croissant d'associations développent des stratégies génératrices de revenus qui peuvent prendre des formes diverses. Certaines développent des activités marchandes comme support de leur mission sociale. Comme lorsque les magasins du monde OXFAM vendent des produits issus du commerce équitable. D'autres développent des activités marchandes pour financer leurs activités liées à leur mission sociale. C'est le cas des Petits Riens lorsqu'ils exploitent des magasins de seconde main dont les bénéfices servent à financer l'accueil des sans-abris. De nombreuses associations sont par ailleurs incitées à développer des dynamiques plus entrepreneuriales lorsqu'elles se retrouvent mises en concurrence sur des marchés publics avec des opérateurs publics ou privés à but lucratif. On en trouve des exemples en particulier dans le secteur des services sociaux, lorsque des associations développent des maisons de soin et de repos.

Ce mouvement de marchandisation et d'adoption d'un modèle entrepreneurial s'observe aussi chez l'acteur public au sein duquel on voit émerger le modèle d'« *entreprise sociale parapublique* ». Il s'agit d'une reconfiguration de services publics sous la forme organisationnelle d'économie sociale, avec l'objectif d'innover dans la fourniture des services. Ces entreprises d'économie sociale parapublique peuvent émerger

¹ Accréditation désormais accessible aux seules coopératives depuis la réforme du code des sociétés et des associations de 2019.

² Defourny, J., et M. Nyssens, (2017), L'entreprise sociale. In *Économie sociale et solidaire : Socioéconomie du 3^e secteur*, (p. 222-262). De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve.

DES CHIFFRES / La répartition des emplois dans les diverses composantes de l'économie sociale en Belgique



Source : Observatoire de l'Économie sociale,
<https://observatoire-es.be/observatoire-2/>

De multiples initiatives d'économie sociale participent à l'émergence de nouvelles façons de produire et de consommer.

comme des « *spin-offs* » du secteur public, par exemple, lorsque les pouvoirs publics locaux, notamment les CPAS, prennent l'initiative de mettre sur pied des entreprises sociales d'insertion, et de rester ensuite impliqués dans leur gestion, en ciblant des demandeurs d'emploi en grande difficulté.

Un troisième modèle, la « *coopérative sociale* », résulte généralement de dynamiques propres au champ des coopératives, entreprises détenues et contrôlées par leurs membres, de façon démocratique : les membres sont impliqués, à la fois en tant qu'« associés » de l'entreprise et en tant qu'« utilisateurs ». Dans ce cas, ils agissent en tant que consommateurs achetant les biens ou services produits par la coopérative, en tant que producteurs utilisant la coopérative pour transformer et vendre leur production, ou en tant que travailleurs employés par la coopérative qu'ils contrôlent. Dans la nouvelle vague coopérative, ces organisations vont poursuivre des intérêts de la communauté dans son ensemble, ce qui permet de les qualifier de « coopératives sociales » : coopératives qui réunissent des consommateurs et des producteurs locaux, coopératives d'énergie renouvelable, supermarchés coopératifs, économie collaborative de type coopératif, coopératives qui permettent l'accès à la terre, coopérative d'épargne et crédit pour les acteurs de l'économie sociale...

Le quatrième modèle qui émerge, le plus souvent, dans le monde entrepreneurial, peut être qualifié de « *social business* ». Dans ce modèle, les entrepreneurs sociaux, quels que soient la structure de propriété, la structure de gouvernance et le mode d'allocation des profits – ce qui pose d'ailleurs question au regard des critères de définition de l'économie sociale –, cherchent à équilibrer des résultats financiers et des résultats sociaux ou environnementaux. Dans un tel contexte, l'entreprise peut certes mettre en œuvre des règles internes ou des pratiques visant à rendre prioritaire et à protéger ses objectifs sociaux. Si le degré d'exigence est généralement beaucoup plus fort que dans les cas de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RES), le respect de ces objectifs dépend du bon vouloir de l'entrepreneur et aucun impératif légal ne l'oblige.

Ces quatre modèles s'insèrent avec un degré variable dans le marché. S'y ajoute une tendance en pleine expansion qui s'inscrit dans une logique de démarchandisation. De multiples initiatives citoyennes participent à l'émergence de nouvelles façons de produire et de consommer en mobilisant des logiques principalement non marchandes et non monétaires : potagers collectifs, « *repair cafés* », « *donneries* », réseaux d'échange de savoirs...

Bien vivante et très variée, l'économie sociale peut-elle être porteuse d'une transformation plus profonde, systémique, au service de la transition ? Cette question fait débat. En donner un aperçu historique permet néanmoins de comprendre le rôle de l'économie sociale dans la construction de nos modèles socio-économiques et dans la réponse à la crise.

DÈS LE XIX^E SIÈCLE, ASSOCIATIONS ET COOPÉRATIVES ÉMERGENT

Le développement du capitalisme qui articule dès le XVI^e siècle extension des marchés et nouvelles techniques de production et de transport transforme profondément les conditions de subsistance des populations. La marchandisation (de la terre, de la monnaie et, en particulier, du travail) contribue à l'affaiblissement voire à la

DES MOTS / Les modèles d'entreprises sociales et la diversité de leurs missions sociales.

Modèles d'entreprises sociales	Missions sociales	Employabilité et insertion	Accès aux services sociaux de santé	Transition écologique	Lutte contre l'exclusion, accès au logement, à la culture, à la finance sociale, etc.
Modèle associatif entrepreneurial		Entreprise de travail adapté pour personnes moins valides	Association de services de soins à domicile Maison médicale autogérée	Magasins associatifs de seconde main	ONG de développement
Entreprise sociale parapublique		Entreprise de formation par le travail mise sur pied par un CPAS	Entité publique locale fournissant des services sociaux	Société para-publique de voitures partagées	Agence immobilière sociale
Coopérative sociale		Coopérative sociale d'insertion de personnes vulnérables (Italie)	Coopérative sociale de travailleurs sociaux (Italie)	Coopérative citoyenne d'énergie renouvelable Coopérative de circuits courts dans la distribution alimentaire	Cinémas coopératifs Coopératives financières
Social business		Entreprise commerciale poursuivant en priorité une mission sociale : l'emploi de personnes vulnérables	Travailleur social mettant sur pied un service d'aide à domicile (Angleterre)	PME proposant des formules de compensations pour l'émission CO ²	PME de commerce équitable

Source : sur base de Defourny et Nyssens, 2017

suppression pure et simple des dispositifs de solidarité qui assuraient précédemment leur protection (réseaux d'entraide villageois, terres communales, corporations). Au XIX^e siècle, pour imposer des limites à ce capitalisme naissant et répondre à la détresse de nombreuses populations, particulièrement ouvrières, des nouvelles pratiques émergent³. Elles visent soit à atténuer les effets humains du développement capitaliste, soit à proposer une organisation socio-économique alternative. C'est ainsi qu'au XIX^e siècle, se multiplient dans les cités ouvrières des associations, des sociétés de secours mutuel, des coopératives de travailleurs et de travailleuses, des coopératives de consommation. Des mutuelles s'adressant exclusivement aux femmes apparaissent également. Toutes ces initiatives inventent collectivement des réponses concrètes aux besoins les plus pressants. En milieu rural également, les premières coopératives d'épargne et de crédit, ou d'utilisation de matériel agricole, voient le jour, sous l'impulsion d'agriculteurs cherchant ensemble des réponses à leurs problèmes communs. D'autres types d'associations ont, elles aussi, voulu répondre à des besoins majeurs des populations, qu'elles soient philanthropiques ou d'entraide mutuelle, laïques ou confessionnelles. Rappelons, par exemple, le rôle historique des ordres religieux dans le développement des services de santé et d'éducation, ou encore l'apport des confréries laïques pour répondre à des besoins d'assistance et d'entraide. Ces exemples historiques montrent que le mouvement de la société pour se protéger de la marchandisation à outrance a été de mobiliser diverses logiques de solidarité (tantôt horizontale : entre pairs soumis au même risque ; tantôt verticale : des plus riches vers les pauvres) et d'émancipation (certaines de ces initiatives cherchant à s'organiser sans reproduire les hiérarchies de classe ou de genre en leur sein). Cette pluralité des logiques se retrouve au sein des

3 Defourny, J., (2017), Economie sociale. In *Économie sociale et solidaire : Socioéconomie du 3^e secteur*, (p. 29-72). De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve.

● *Au XX^e siècle, différentes organisations d'économie sociale ont été pionnières dans la création de nombreux services sociaux.*

diverses formes de l'économie sociale contemporaine, qui partagent un ensemble de valeurs.

Au XX^e siècle, ces différentes organisations ont été pionnières dans la création de nombreux services sociaux (aide à domicile, accueil de la petite enfance, centres culturels, clubs sportifs, aide à l'intégration des personnes immigrées, etc.), pour lesquels des partenariats avec l'État ont contribué à la construction progressive du modèle social belge. Ce modèle repose sur une organisation capitaliste du marché, encadrée par un ensemble de dispositifs redistributifs (liés aux politiques fiscales et sociales principalement) visant à réguler les marchés et à limiter les inégalités.

LA RECONFIGURATION DE LA SYNERGIE ÉTAT-MARCHÉ, UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

Mais à partir des années 1980, la multinationalisation des activités productives, la libéralisation des échanges – soutenue par des politiques nationales et supranationales – et la globalisation des marchés financiers ont contribué à éloigner les logiques capitalistes du compromis « fordiste ». Les États se sont, notamment, engagés dans une concurrence fiscale et sociale qui apparaît de plus en plus incompatible avec la lutte contre les inégalités à l'échelle nationale. Ces dernières, en forte diminution depuis le début du XX^e siècle, recommencent à progresser à partir des années 2000. Cette augmentation s'accompagne d'une remise en cause du compromis État-marché scellé lors des trente glorieuses.

D'un côté, les supporters d'un capitalisme qui n'aurait plus de compte à rendre à la solidarité nationale souhaitent appliquer les recettes du New Public Management pour « moderniser » l'État : ils demandent alors un alignement des modes de gestion publique sur ceux du privé, tendant aussi à limiter l'offre de services publics. Les réformes initiées sur cette base ont pu donner lieu à des reconfigurations institutionnelles, comme l'introduction d'une gouvernance concurrentielle par exemple sous la forme d'appels d'offre dans certains secteurs⁴. Portées par une confiance dans les seuls mécanismes marchands, elles ont, dans les faits, transformé en profondeur un État soumis, par ailleurs, à des pressions extrêmement fortes en raison de l'augmentation du niveau des besoins sociaux. Dans ce contexte, des mouvements citoyens et d'usagers touchés par les inégalités sociales critiquent l'offre insuffisante et standardisée des services publics : ils demandent leur redéploiement autour de nouveaux besoins et leur adaptation à une plus grande diversité de situations de vie. D'un autre côté, dans le capitalisme mondialisé des dernières décennies, la logique marchande est également soumise à la critique. Elle est jugée incompatible avec la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale. D'autres revendiquent la nécessité d'un commerce équitable, les impératifs d'une transition écologique ou encore le combat contre la finance spéculative. Ces défis appellent des possibilités nouvelles de réconcilier des dynamiques économiques avec des finalités sociales et environnementales.

La reconfiguration de l'État déjà évoquée et la reconnaissance des limites d'un marché dérégulé participent à l'émergence d'une nouvelle génération d'initiatives

4 Callorda Fossati, E., Degavre, F. & Lévesque, B. (2018). L'innovation sociale : retour sur les marches d'une construction théorique et pratique. Entretien avec Benoît Lévesque, *Revue de la régulation* [On line], 23(1). <http://journals.openedition.org/regulation/12980>

● *L'économie sociale est reconnue comme nécessaire à la solidarité dans de nombreux pays.*

d'économie sociale : dès les années 1980, ces innovations conduisent à repenser ou redéfinir la production de biens et services en lien avec de nouvelles demandes sociales.

Sur le terrain, en raison de leur finalité propre comme de leurs modes d'organisation interne, on découvre que, si l'économie sociale n'a pas le monopole de l'innovation, elle a largement participé au développement d'initiatives socio-économiques dans différentes filières : *services aux personnes* (crèches pour faire face à la demande d'émancipation de femmes et de socialisation/intégration des enfants, services d'aide à domicile pour les personnes vulnérables pour soulager les aidant-e-s proches) ; *employabilité et insertion* (des entreprises d'insertion qui relient les questions de désaffiliation, de formation et d'emploi) ; *développement territorial* (finance sociale, culture, économie collaborative...), *environnement* (agriculture durable, circuits-courts, énergies renouvelables, récupération et recyclage, etc.).

En général, ces initiatives se caractérisent par la création d'espaces de délibération – appelés également « espaces publics de proximité »⁵, ainsi que par une organisation du travail ouverte à la participation conjointe de différentes parties prenantes (professionnels, usagers, bénévoles, pouvoirs publics locaux, etc.). Certaines visent aussi explicitement à soutenir l'émancipation économique et sociale de certains groupes sociaux : femmes, personnes migrantes, etc. D'autres posent la question de l'émancipation à un niveau plus global, celui du modèle productiviste et dépendant des énergies fossiles. En cela, l'économie sociale ne s'est pas contentée d'une place résiduelle. Aujourd'hui, elle est reconnue comme nécessaire à la solidarité dans de nombreux pays qui l'ont inscrite, bien que de manières diverses, dans leurs législations ou se sont outillés pour la développer.

L'INSTITUTIONNALISATION : NÉCESSAIRE...

S'il s'agit de faire connaître et reconnaître ces initiatives, ainsi que les défis dont elles sont porteuses, il est également crucial de se pencher sur les conditions de leur pérennisation. Certains auteurs soulignent que la soutenabilité de l'économie sociale dépend directement des possibilités d'institutionnalisation d'une économie plurielle. En effet, sans reconnaissance de la pluralité des objectifs poursuivis, au-delà de la maximisation du profit, mais aussi de la pluralité des acteurs, des modes d'organisation ou des ressources, les tensions vécues par les organisations de l'économie sociale peuvent être insurmontables. Ces organisations poursuivent une finalité sociale à travers la vente de biens ou services sur le marché. Mais les ressources marchandes issues de ces ventes ne suffisent pas toujours pour assurer le coût supplémentaire de production entraîné par la poursuite d'enjeux environnementaux, d'équité ou de production d'autres bénéfices collectifs. Dans ce cas, la reconnaissance publique permet à ces initiatives d'internaliser ces enjeux tout en agissant sur des marchés, en comptant sur l'apport de ressources supplémentaires. Ces dernières peuvent être issues du marché lui-même, à travers des mécanismes comme la labellisation et la certification, l'intégration de clauses sociales. Il peut également s'agir de ressources volontaires, notamment par la participation à des réseaux, fédérations ou encore des ressources étatiques (subsidés ou subventions

⁵ Eme, B., Laville J.-L., (2006). « Économie solidaire (2) », in J.-L. Laville, A.D. Cattani (coord.) *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, pp. 303-312.

POUR ALLER PLUS LOIN

Callorda Fossati, E., F. Degavre et B.

Lévesque, (2018). « L'innovation sociale : retour sur les marches d'une construction théorique et pratique », Entretien avec Benoît Lévesque, *Revue de la régulation*, 23(1), <http://journals.openedition.org/regulation/12980>.Lemaître, A., (2013), « Popular cooperatives and local development in Southeast Brazil : towards socio-economic pluralism », in I. Hillenkamp, F. Lapeyre and A. Lemaître, (eds.), *Securing Livelihoods: Informal Economy Practices and Institutions*, Oxford University Press, Oxford.Defourny, J., et M. Nyssens, (2017), *Économie sociale et solidaire : Socioéconomie du 3^e secteur*, De Boeck Supérieur,*Master de spécialisation en économie sociale*, FOPES-UCLouvain et HEC-Liège.*Master en sciences de la population et du développement, finalité développement*, UCLouvainMOOC « *Fondements de l'économie sociale et solidaire* ». <https://www.edx.org/course/fondements-de-leconomie-sociale-et-solidaire>

diverses) à travers la reconnaissance par les politiques publiques. Les organisations se voient ainsi contraintes de combiner différents types de ressources pour pouvoir, sur le long terme, continuer à assurer une finalité sociale ou environnementale sur le marché de manière indépendante.

... MAIS EN TENSION

Ces processus d'institutionnalisation ne sont pas exempts de tensions. En effet, en retour de l'accès à des ressources publiques, l'État introduit un cadrage selon ses priorités, à différents niveaux, qui peut se répercuter en partie sur les pratiques organisationnelles. Les initiatives d'économie sociale peuvent alors se voir instrumentalisées dans le cadre d'agendas politiques qui leur enlèvent l'essentiel de leur autonomie et de leur créativité. Pour ces organisations, le défi consiste alors à garder leur pouvoir innovant et de rupture. Il arrive aussi que, suite au processus d'institutionnalisation, une nouvelle vague d'organisations apparaisse, dans un rapport plus fonctionnel aux politiques publiques. En outre, il n'est pas impossible que la vague actuelle d'entrepreneuriat social agisse en partie comme un processus de hiérarchisation et de sélection des défis sociaux, en fonction de leurs possibilités à être traités sur un mode entrepreneurial et marchand.

QUEL RÔLE DANS LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ?

Il est indispensable de dépasser l'idée d'une économie sociale comme seul laboratoire d'expériences alternatives et de penser en termes de transition au sens large. Elle est déjà porteuse d'une nouvelle génération d'innovations, structurées autour de plusieurs filières liées à la transition sociale et écologique. Les « circuits courts » en sont des exemples emblématiques : ces innovations prennent en charge des problématiques à la fois sociales (isolement, exclusion) et écologiques (gaspillage, pollution). Par ailleurs, le potentiel transformateur de l'économie sociale s'observe par exemple dans la contribution spécifique de ses organisations à l'adaptation, à l'amélioration et à la sélection des innovations sociales « réellement » transformatrices, celles qui sont capables d'accélérer les transitions. En effet, en dépassant les seuls « compromis » entre performances environnementales et économiques, notamment grâce à leur articulation à des mouvements sociaux qui les soutiennent, l'économie sociale peut contribuer à une prise de conscience citoyenne et à une volonté de changement à grande échelle.

Car la transition ne pourra pleinement avoir lieu sans l'avènement de transformations systémiques. Certes, par l'évolution des comportements qu'elles impliquent, les organisations de l'économie sociale modifient les processus de production et les modes de consommation. Certaines de ces initiatives ont la particularité de s'accompagner d'une analyse critique du capitalisme, de dé-naturaliser les inégalités et de participer aux réflexions sur un développement durable plus égalitaire. L'enjeu de la transition est donc de prendre la pleine mesure de leur contribution et d'en élargir l'influence. En ce sens, l'économie sociale est bien un moteur de la transition, au service de finalités qui impliquent toute la société.

● *La transition ne pourra pleinement avoir lieu sans l'avènement de transformations systémiques.*

DES INTERPRÉTATIONS / De la Belgique aux Suds : les enjeux de l'économie sociale hors-Europe

● Économie sociale ? Dans les Suds (Amérique Latine, Afrique sub-saharienne, Maghreb, etc.), on parlera plus volontiers d'économie *solidaire* et *populaire*. Solidaire parce qu'il s'agit d'activités socioéconomiques, souvent informelles, menées par des personnes qui, exclues de l'accès au marché formel de l'emploi et des politiques publiques de protection sociale, cherchent à réinventer des solidarités concrètes et à subvenir à leurs besoins, à ceux de leur famille et de leur entourage. Populaire, parce que ces initiatives prennent, pour la plupart, leurs racines dans les pratiques populaires. Dans ces régions, l'économie solidaire et populaire est à l'origine de mouvements sociaux qui ont progressivement permis la reconnaissance publique de cette forme historique d'économie. Ces mouvements ont par ailleurs impulsé la mise en place de politiques publiques visant à soutenir de telles initiatives économiques, à différents niveaux, comme ce fut le cas au Brésil au début des années 2000¹ ou en Équateur ensuite². La particularité de l'Amérique latine est que les mouvements sociaux qui se réclament de l'économie solidaire et populaire se revendiquent également de la référence à une « autre économie », qui, à tra-

vers des pratiques de coopération et de solidarité, remettent l'être humain et le respect de la nature au cœur de l'activité productive.

Ces récents parcours d'institutionnalisation ne sont toutefois pas sans embuches. L'on trouve des cas où cette dernière tend à rabattre de telles initiatives au sein de niches de gestion de « problèmes sociaux ». C'est le cas de leur institutionnalisation au sein de politiques ciblées de lutte contre la pauvreté, politiques qui visent l'insertion des pauvres sur les marchés, sans reconnaissance des spécificités et des capacités d'innovation des pratiques de l'économie solidaire et populaire. Dans d'autres cas toutefois, on assiste à une reconnaissance constitutionnelle. C'est le cas par exemple de l'Équateur, bien que l'opérationnalisation par les politiques publiques ne soit pas sans tensions.³

Enfin, la reconnaissance de telles initiatives demeure un acquis fragile de la démocratie économique. En témoignent certains processus de démantèlement des acquis de ces organisations par le biais des politiques publiques. Le Brésil en est l'exemple le plus récent. La « fin du cycle progressiste » en Amérique latine risque de dégrader, ou de mettre fin, au soutien à ces pratiques d'économie solidaire et populaire.

1 Lemaitre, A., and Helmsing, A. H. J. (Bert) (2012). « Solidarity Economy in Brazil: Movement, Discourse and Practice. Analysis through a Polanyian Understanding of the Economy », *Journal of International Development*, 24, pp. 745-762. doi: 10.1002/jid.2865.

2 Ruiz Rivera, M. J. et Lemaitre, A. (2017), « Institutionnalisation de l'économie populaire et solidaire en Équateur : une lecture historique de l'encastrement politique des organisations », *Mondes en Développement*, Vol. 45, n°179, pp. 137-152. doi: 10.3917/med.179.0137.

3 Ruiz Rivera, M. J., (2019), *Institucionalización de la Economía Popular y Solidaria. Arraigo político y lógicas de acción en tensión en el Ecuador y Bolivia*, thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en sciences politiques et sociales, UCLouvain, 12 novembre 2019.

COORDINATION

Rédaction en chef

Gaëlle Gaëtane Chapelle
> gachapelle@gmail.com
> +32 495 36 11 09

Graphisme et mise en page

Marie-Hélène Grégoire (misenpage.be)

Editeur responsable

Matthieu de Nanteuil, Institut IACCHOS, place Monstequieu 1,
1348 Louvain-la-Neuve

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Michel Chaumont
> jean-michel.chaumont@uclouvain.be

Matthieu de Nanteuil
> matthieu.denanteuil@uclouvain.be

Patricia Vendramin
> patricia.vendramin@uclouvain.be

Marc Zune
> marc.zune@uclouvain.be

L'Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS) est une confédération scientifique de 10 centres de recherche

